

Listen to this article

« Tu m'as formé un corps. »

Héb. 10:5

Eve n'avait par elle-même aucune situation ou position devant Dieu, sinon celle qu'elle possédait par le fait qu'elle était une partie du corps d'Adam, car elle avait été tirée de son flanc. Nous croyons que cette situation symbolise celle de l'Eglise qui, par elle seule, n'occupe aucune position devant Dieu, car sa création et sa formation exigèrent le sacrifice de Jésus son Seigneur; en définitive, elle provint aussi de son flanc. Le second Adam est le Seigneur céleste, le Premier-né d'entre les morts, Celui qui justifie, Celui qui donne la vie au monde. Pendant l'âge de l'Evangile, Dieu a choisi l'Eglise pour en faire l'Epouse de Christ et elle a été en voie de formation. Lorsqu'elle sera l'épouse, la femme de l'Agneau, elle pourra être considérée comme la seconde Eve et son œuvre pendant l'âge qui vient sera d'être une mère pleine de sollicitude pour la race d'Adam engendrée à nouveau par le Seigneur des cieux, le second Adam. — I Cor. 15 : 45-47.

Cette description imagée nous fait voir que la responsabilité tout entière de la chute de l'homme reposa sur Adam. Paul nous montre qu'Eve fut séduite et, la première, commit une transgression; l'apôtre nous fait voir cependant que c'est par la désobéissance d'Adam que le péché est entré dans le monde et que la mort s'est étendue sur tous les hommes, *« parce que tous ont péché »* (Rom. 5:12) par suite des effets de la chute transmis par Adam à ses descendants en vertu de l'hérédité. *« Le salaire du péché c'est la mort »*; or, le péché qui a amené la mort est celui d'Adam et non celui d'Eve, c'est pourquoi le prix de la rédemption devait être équivalent, devait correspondre à la condamnation d'Adam et non à celle d'Eve.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Le corps du sacrifice

Dans le texte cité, *« tu m'as formé un corps »* en vue du sacrifice, il n'y a rien qui se rapporte à l'Eglise, au Corps de Christ qui aurait été préparé pour le sacrifice. C'est le corps humain de Jésus seul qui fut formé pour

71 Septembre 1915

le sacrifice; ce corps fut formé et fut donné à Jésus d'une manière miraculeuse; il était saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs. Jésus seul posséda un corps semblable formé pour lui; l'Eglise ne possède pas un tel corps.

Notre Seigneur Jésus fut institué par Dieu souverain Sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek, mais par son sacrifice il était le Sacrificateur dont Aaron était la figure symbolique correspondante; il vint s'offrir lui-même tout d'abord; par la suite, il accepte ses disciples, les justifie par son propre sacrifice et ensuite, il en forme des parties ou des membres de son propre sacrifice. Selon les types établis, seul le souverain sacrificateur avait le droit de présenter l'offrande pour le péché le jour d'expiation. Aucun des sacrificateurs typiques de rang inférieur n'avait ce droit-là; de même, aucun des sacrificateurs véritables d'ordre inférieur, c'est à dire des disciples de Christ, ne peut présenter son sacrifice lui-même. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de nous présenter à notre Rédempteur qui nous justifie, qui consacre nos vies à la mort; il nous accepte, nous impute ses mérites, nous considère comme les membres de son corps charnel. Dieu intervient alors, apportant son saint Esprit par Christ et produit en nous *« le vouloir et le faire selon son bon plaisir »* qui est d'accomplir l'œuvre du sacrifice de nous-mêmes jusqu'à la mort; cependant le sacrifice de l'Eglise n'est pas assimilable à celui de son souverain Sacrificateur et n'est pas présenté au Père céleste au nom de l'Eglise elle-même. Le Père ne traite directement qu'avec notre Avocat et il ne nous accepte que parce que nous sommes à Christ.

Nous trouvons tous ces enseignements dans les figures symboliques des offrandes pour le péché du jour d'expiation. Le souverain sacrificateur offrait tout d'abord le taureau, comme son propre sacrifice, il symbolisait ainsi le sacrifice de sa propre personne; après cela le souverain sacrificateur (et non les sacrificateurs d'ordre

inférieur) offrait le bouc de l’Eternel, il offrait un bouc et non pas plusieurs. Ce bouc était offert, non pas comme le sacrifice des sacrificateurs de rang inférieur, mais également comme le sacrifice du souverain sacrificateur. Il en est de même dans la réalité; en effet, notre consécration n’est acceptée par le Père que parce que les mérites de Jésus nous ont été imputés, par le fait qu’il nous considère comme ses membres lorsqu’il nous a adoptés pour former une partie de sa propre chair.